



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

COLON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERGNE
46090 ARCAMBAL

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 002 695 164
- **Lieu de consommation :**
L'AUTENTIQUE COIFFURE
4 RUE DU LAC DE LERGNE
46090 ARCAMBAL
- Electricité :**
Installation : 0002158772
Point de livraison : 23452387830164
- **Autres informations :**
Siret :
89989913200018

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675046*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 03 juillet 2024
- **Prochain relevé :**
vers le 03 juillet 2024

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 21 juin 2024

92,80 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	44,47 €
■ acheminement	25,34 €
total hors toutes taxes	69,81 €
Taxes et contributions	10,07 €
total HTVA	79,88 €
TVA à 5,50 % calculée sur 21,07 €	1,16 €
TVA à 20,00 % calculée sur 58,81 €	11,76 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	12,92 €
total TTC	92,80 €
montant à prélever	92,80 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Trop chaud dans votre local ? Souhait de réduire vos consommations de climatisation ?



Engie Professionnels vous présente son partenaire Cool Roof France, qui propose aux professionnels une solution astucieuse, économique et durable pour rafraîchir leur local en été. Le concept : 2 couches de revêtement posées sur la toiture de votre local, permettent de faire diminuer la température intérieure jusqu'à 6 degrés, et de réduire votre consommation de climatisation jusqu'à 40%.

Et en plus, en passant par ENGIE, profitez d'une réduction de -10% sur le prix de vos travaux! Retrouvez toutes les infos et faites votre demande en ligne sur

<https://pro.engie.fr/solution-Cool-Roof-France>

Dans le cadre du partenariat ENGIE x Cool Roof France, en passant par ENGIE pour votre demande de devis, une réduction de -10% hors taxes est accordée par Cool Roof France sur le prix des travaux de revêtement réfléchissant de toit pour un devis de solution CoolRoof signé entre le 23/04/2024 et le 31/12/2024, pour une surface de toit supérieure ou égale à 250 m². Voir conditions sur pro.engie.fr.



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.



Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité ActiVert option énergie verte

- Votre contrat arrive à échéance le 30/06/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) 1 index, Courte utilisation. Puissance souscrite 6 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

Abonnement du 04/05/24 au 03/06/24
 Consommation du 04/05/24 au 03/06/24
 Option Energie Verte du 04/05/24 au 03/06/24
 Garanties d'Origine du 04/05/24 au 03/06/24
 Obligations du 04/05/24 au 03/06/24

n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
200	15538	15933	395	0,06070	11,22	5,5%
					23,98	20,0%
			395	0,00428	3,06	20,0%
			395	0,01145	1,69	20,0%
					4,52	20,0%

Acheminement

Abonnement du 04/05/24 au 03/06/24
 Consommation du 04/05/24 au 03/06/24

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
395	0,04370	8,08	5,5%
		17,26	20,0%

Taxes et Contributions

Contribution tarifaire d'acheminement (8,08 € x 0,2193)
 Taxes locales - part communale (3)
 Contrib. service public élec du 04/05/24 au 03/06/24

conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
395		1,77	5,5%
395	0,02100	0,00	20,0%
		8,30	20,0%

Services et prestations techniques

Espace Client
 Fact. électronique - abonnement

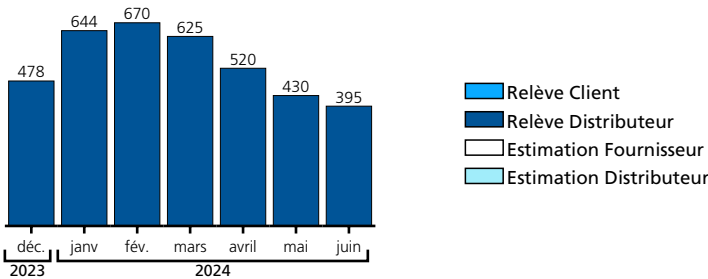
conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
		Gratuit	
		Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
79,88	1,16	11,76	92,80

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

2023	déc.	94,18
2024	janv	118,76
	fév.	124,87
	mars	129,26
	avril	113,96
	mai	97,88
	juin	92,80

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 320007640780 du 06/06/24

COLON AMANDINE

Réf. de votre compte : 300002695164

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0260239

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

92,80 euros

prélevé le :

21/06/2024

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

COLON AMANDINE

Références du compte

nom de la banque

BANQUE POPULAIRE OCCITANE - AG PLACE DE
GAULLE

IBAN

FR76 1780 7008 2445 6210 3486 889